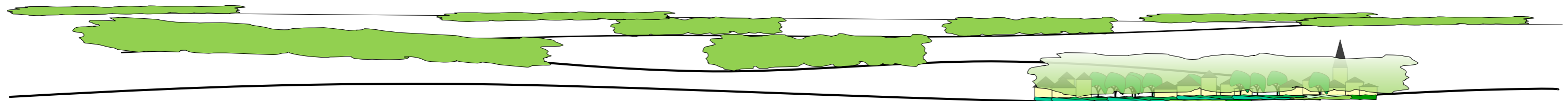
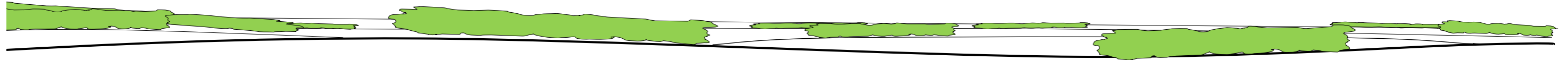


# PAYSAGE DE PLATEAU



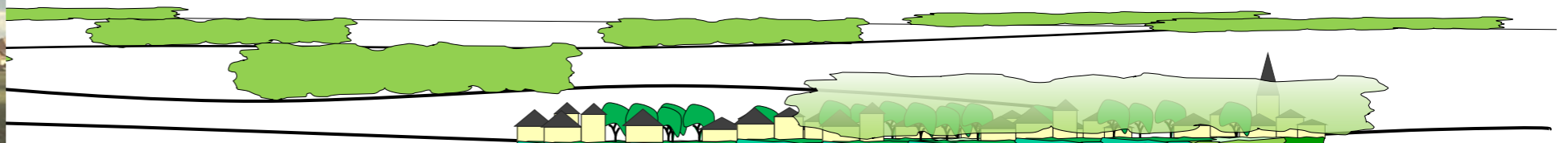
# PAYSAGE DE PLATEAU : Problématique des extensions urbaines et spécificité du Pays de Caux



*PAYSAGE HERITE*



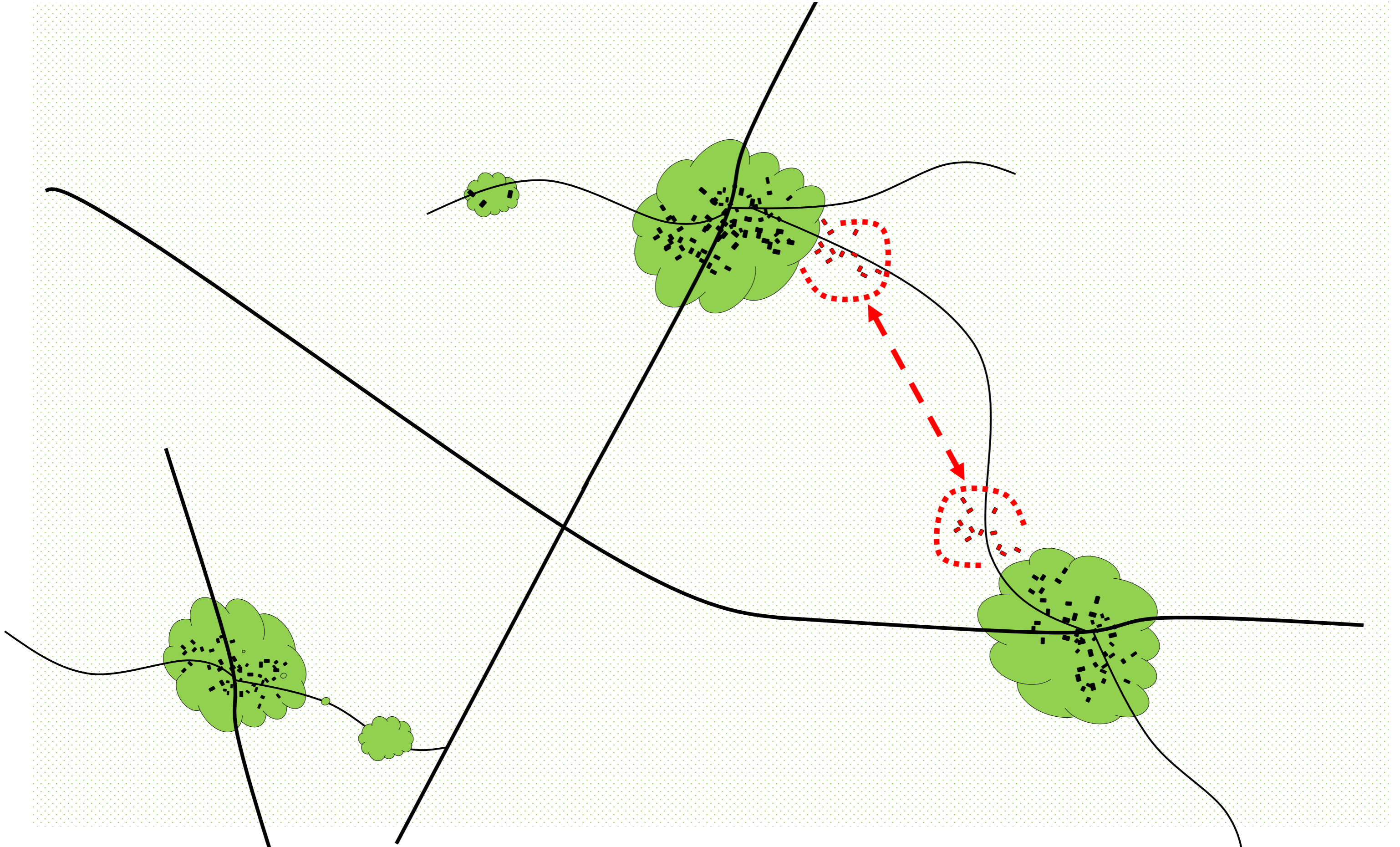
Source : Quark Production



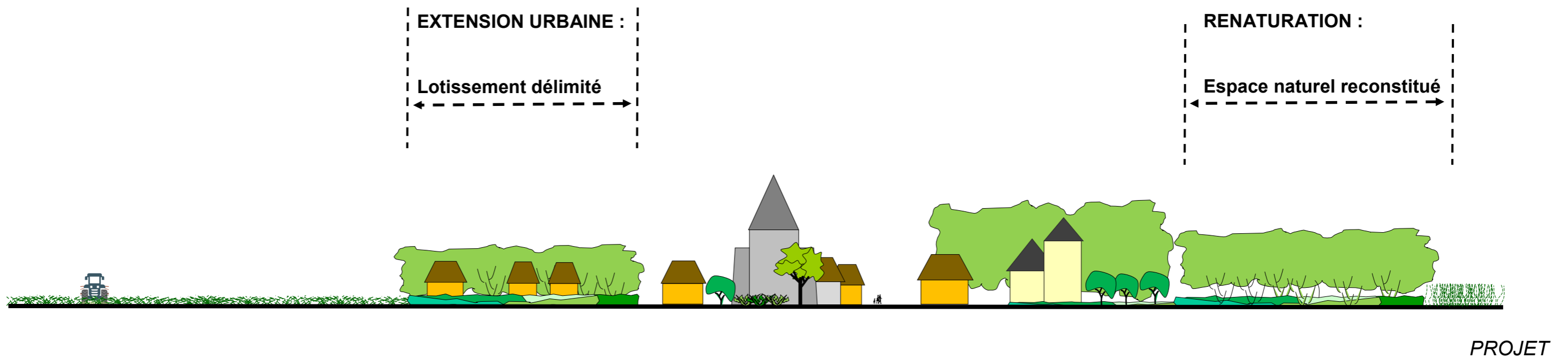
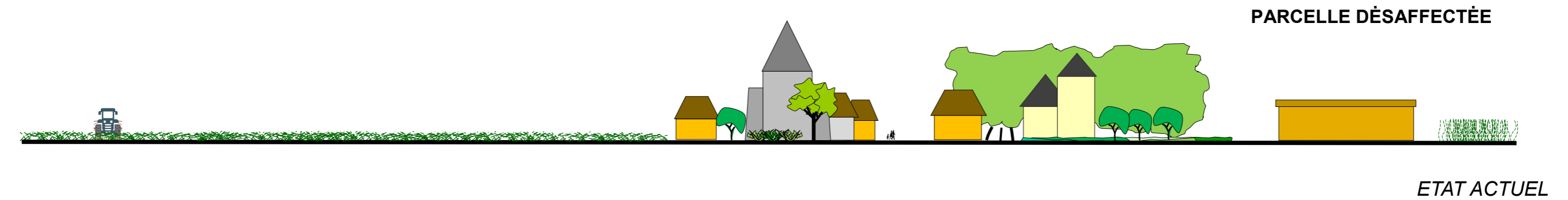
EXTENSION URBAINE

*PAYSAGE PRODUIT*

**PAYSAGE DE PLATEAU : Problématique des extensions urbaines et spécificité d'une urbanisation en archipel de la plaine**



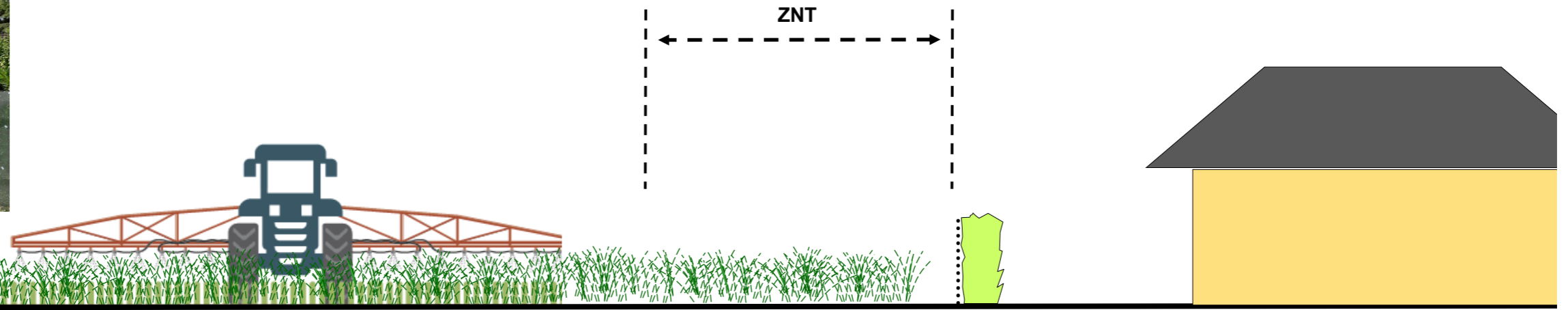
# PAYSAGE DE PLATEAU : Problématique des extensions urbaines et objectif du 'zéro artificialisation net'



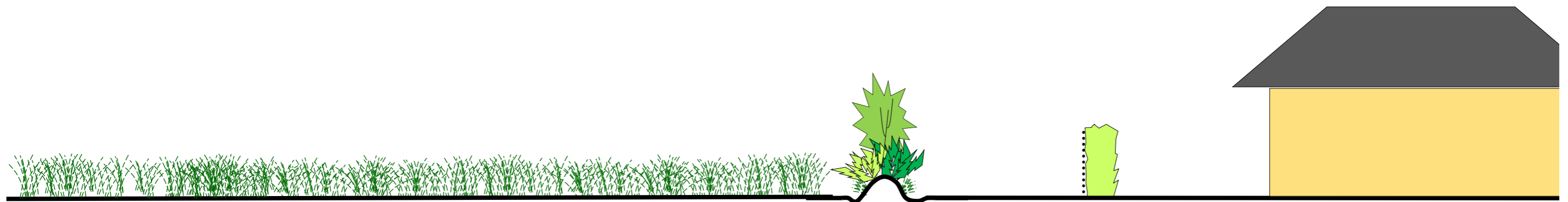
# PAYSAGE DE PLATEAU : Problématique des extensions urbaines et 'zone de non traitement'



Source : Chambre d'agriculture Centre



AUJOURD'HUI

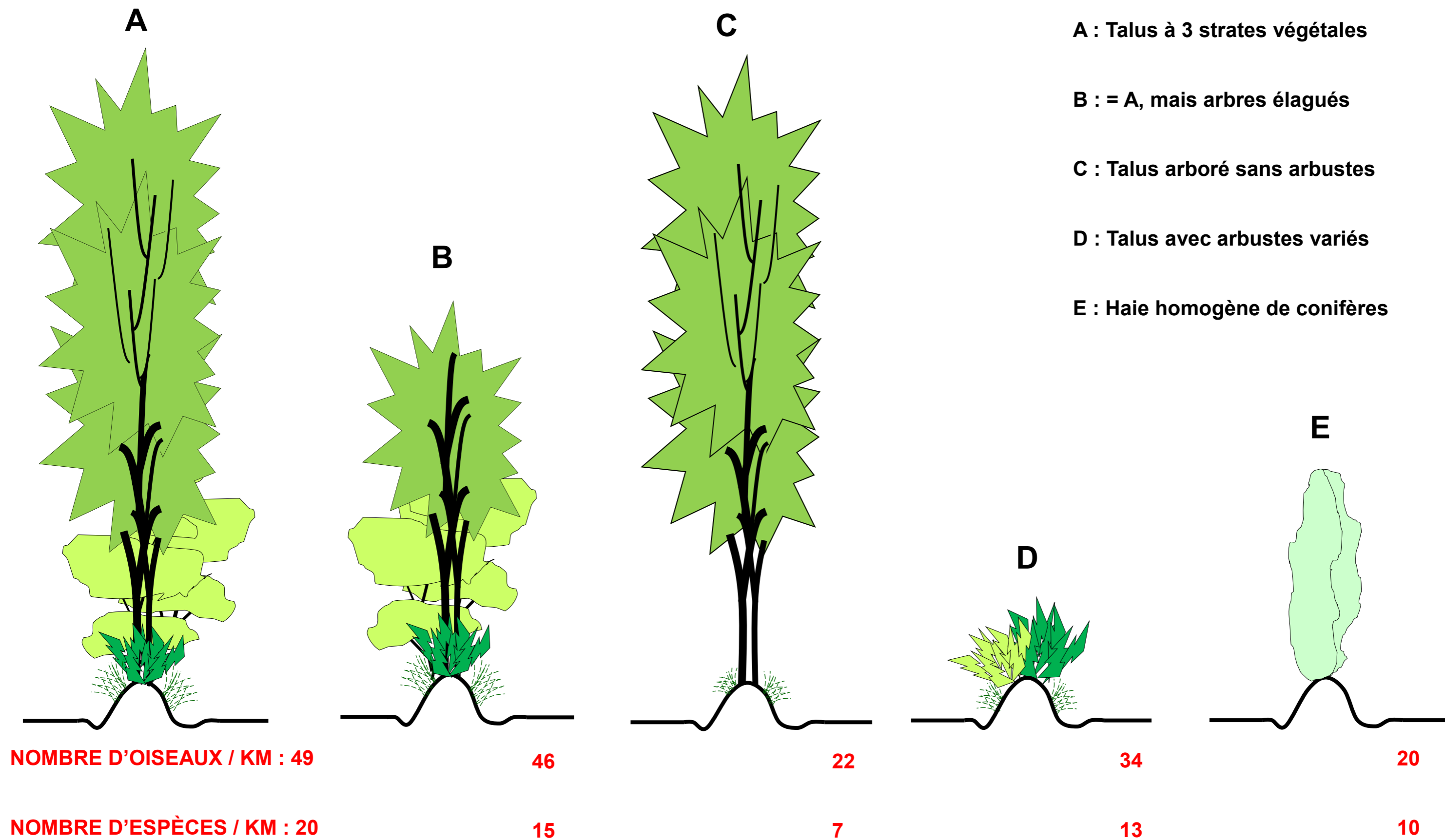


PROJET A 2 ANS



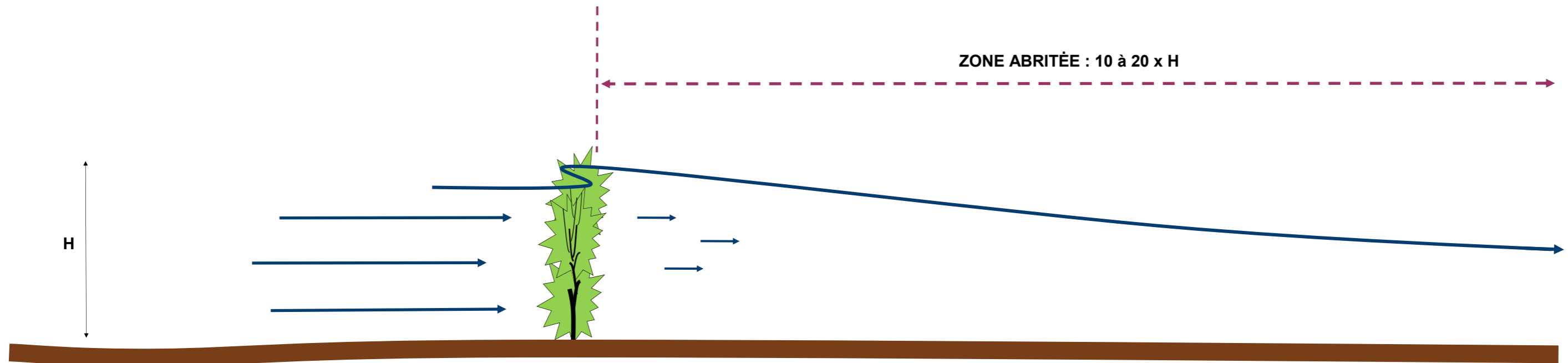
PROJET A 10 ANS

# PAYSAGE DE PLATEAU : Dimension écologique du paysage, l'exemple des haies

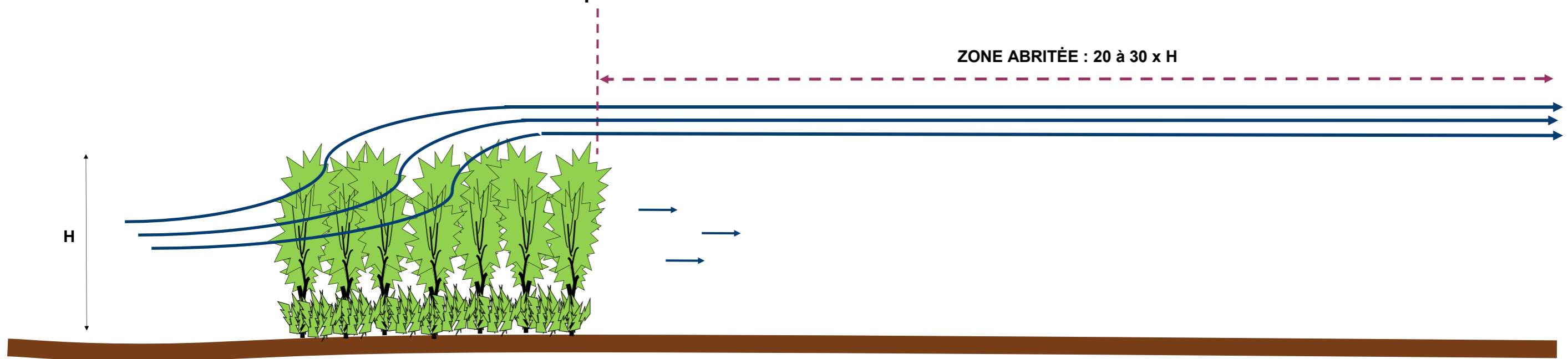


Source : « Avifaune du Bocage de l'Ouest » / Université de Rennes / P. Constant M. C. Eybert T. Mahéo

## PAYSAGE DE PLATEAU : Dimension climatique du paysage, l'exemple des haies



## EFFICACITÉ DE LA BANDE BOISÉE : Elimination du vent par la cime des arbres

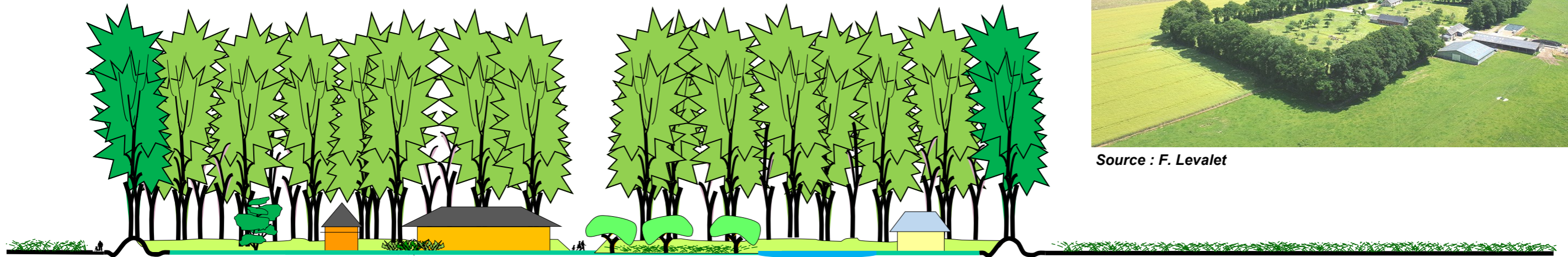


LARGEUR : 10 à 20 M

Source : «Brise-vent et opérations de remembrement en pays de bocage» / Revue de génie rural / A. Mazerand

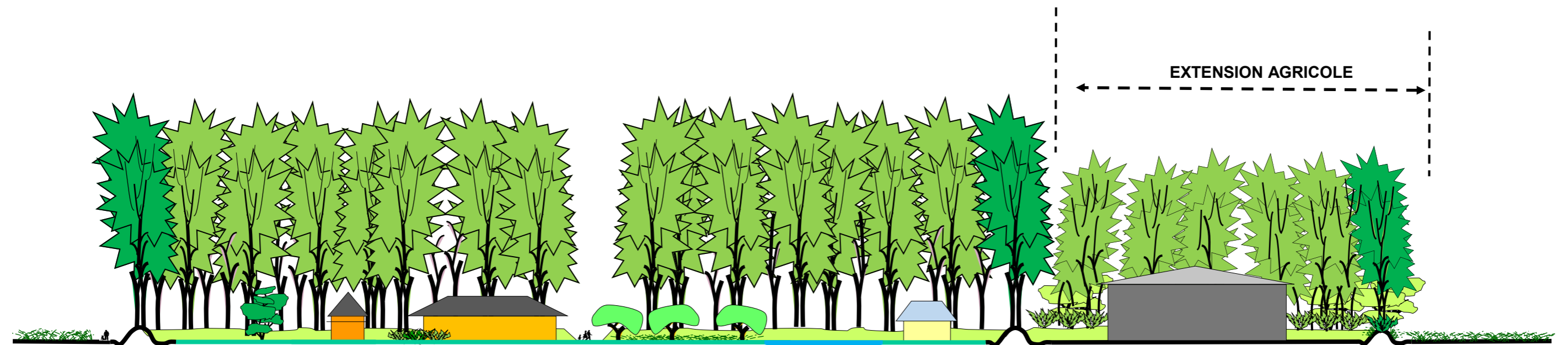
# PAYSAGE DE PLATEAU : Problématique des extensions agricoles bâties

CLOS-MASURE



Source : F. Levalet

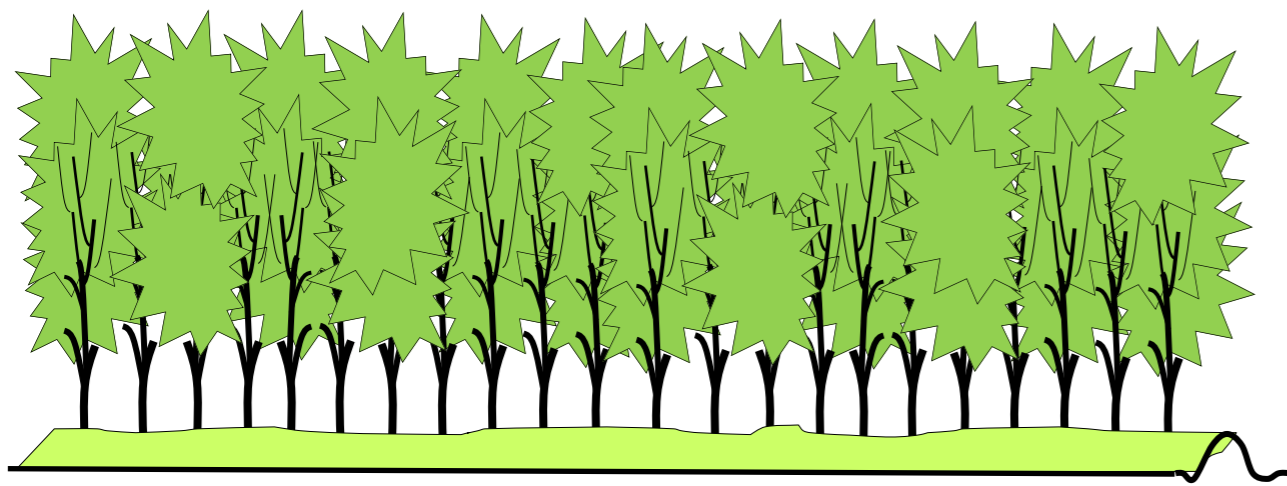
ETAT ACTUEL



PROJET

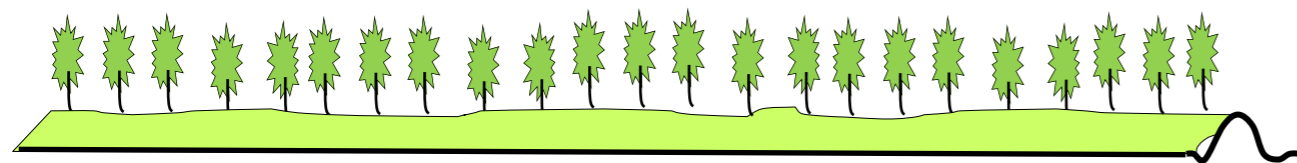


# PAYSAGE DE PLATEAU : Dimension temporelle du paysage, le cas du problème posé par la pérennisation des fossés cauchois

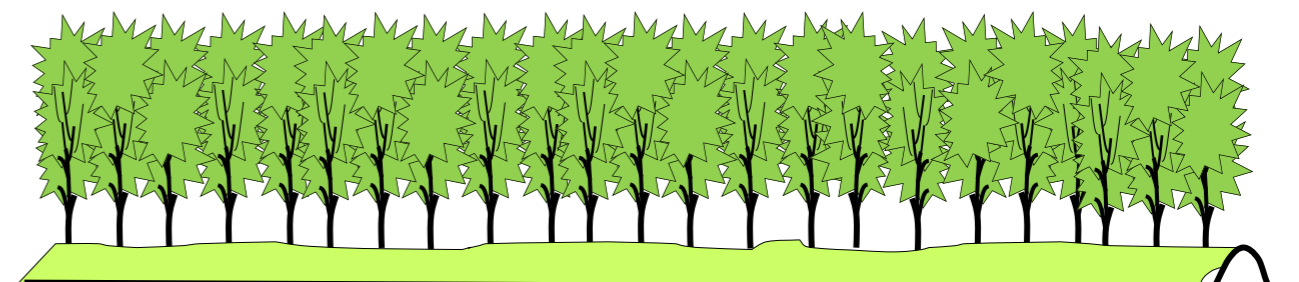


AUJOURD'HUI

## REPLACEMENT EN TOTALITÉ

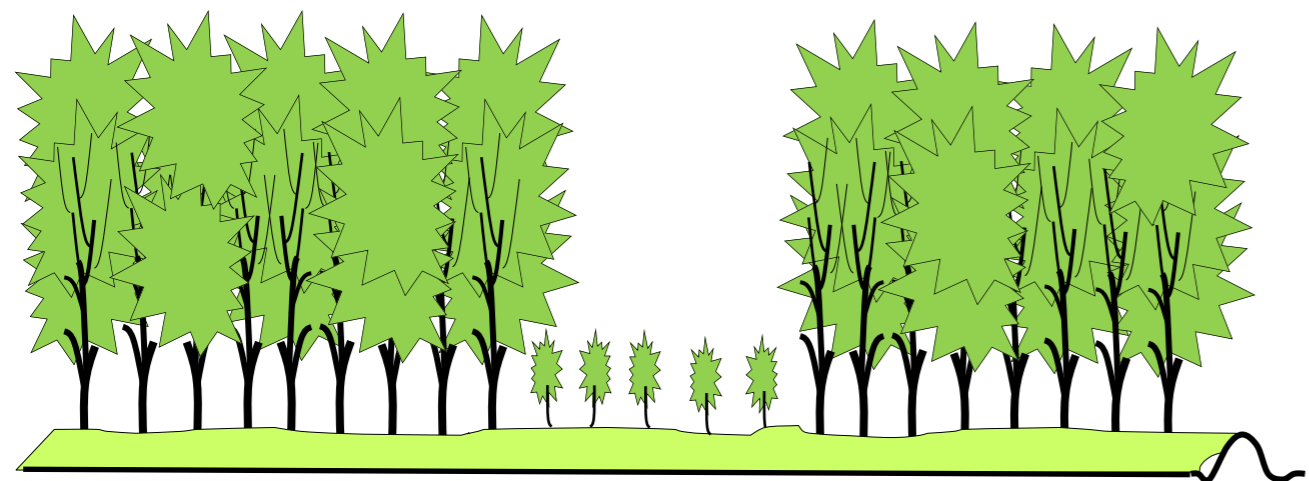


A 2 ANS

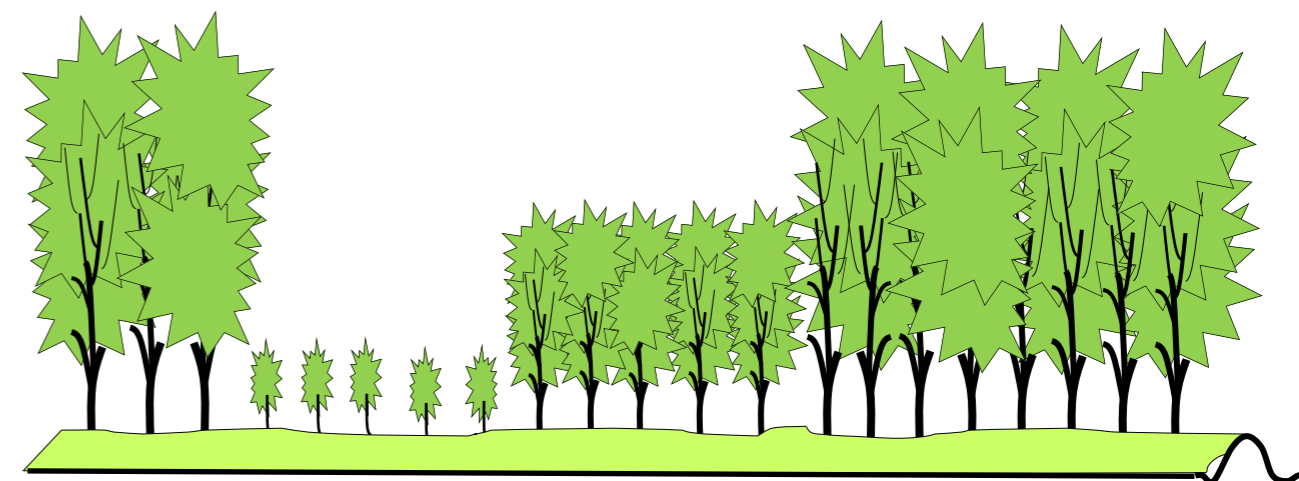


A 20 ANS

## REPLACEMENT PAR TRONÇON

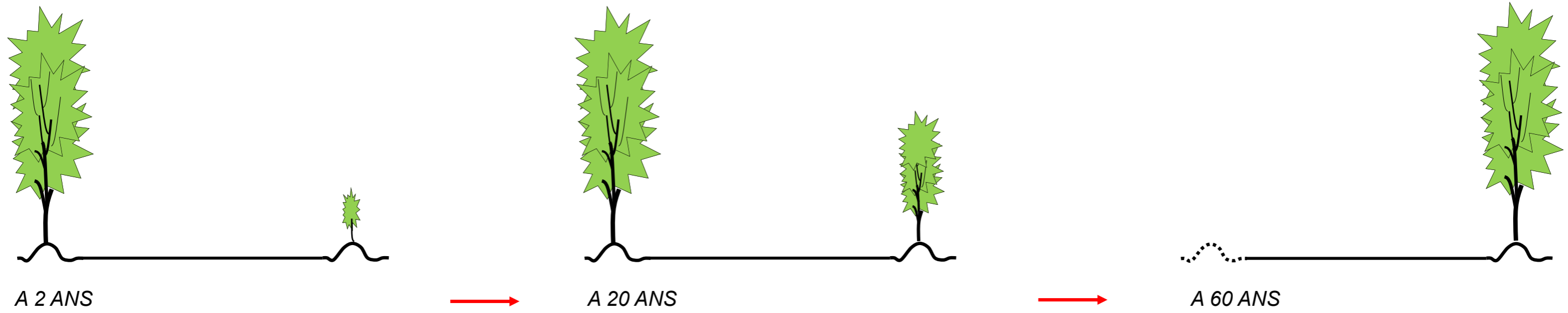


A 2 ANS



A 20 ANS

# PAYSAGE DE PLATEAU : Dimension temporelle du paysage, le problème de la pérennisation des fossés cauchois



Source : Pauline Frileux

## PAYSAGE DE PLATEAU : Dimension économique du paysage ou l'attractivité du territoire

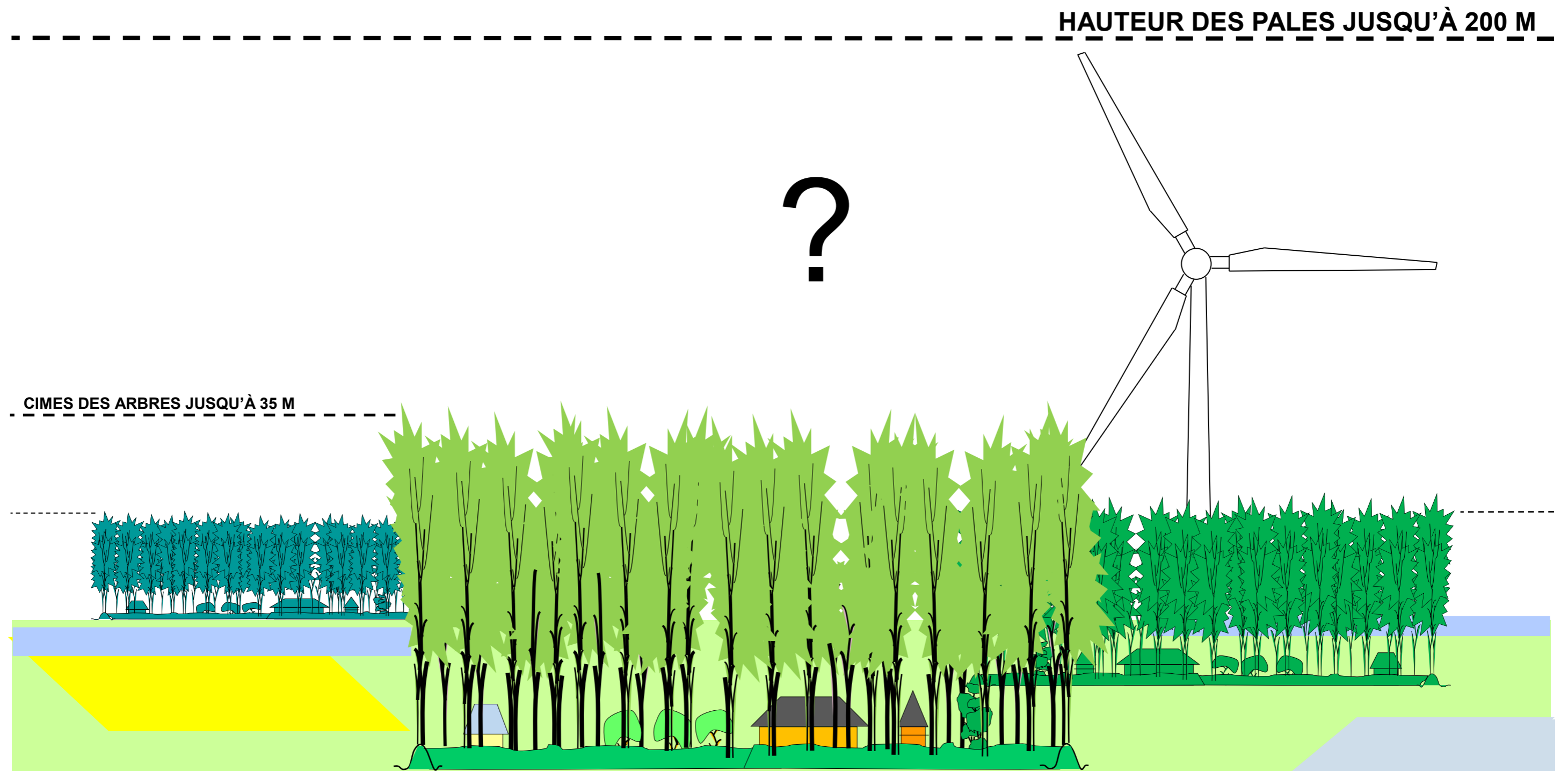


Source : Photo archives Paris-Normandie



Source : [cabaneclosmasures.fr](http://cabaneclosmasures.fr)

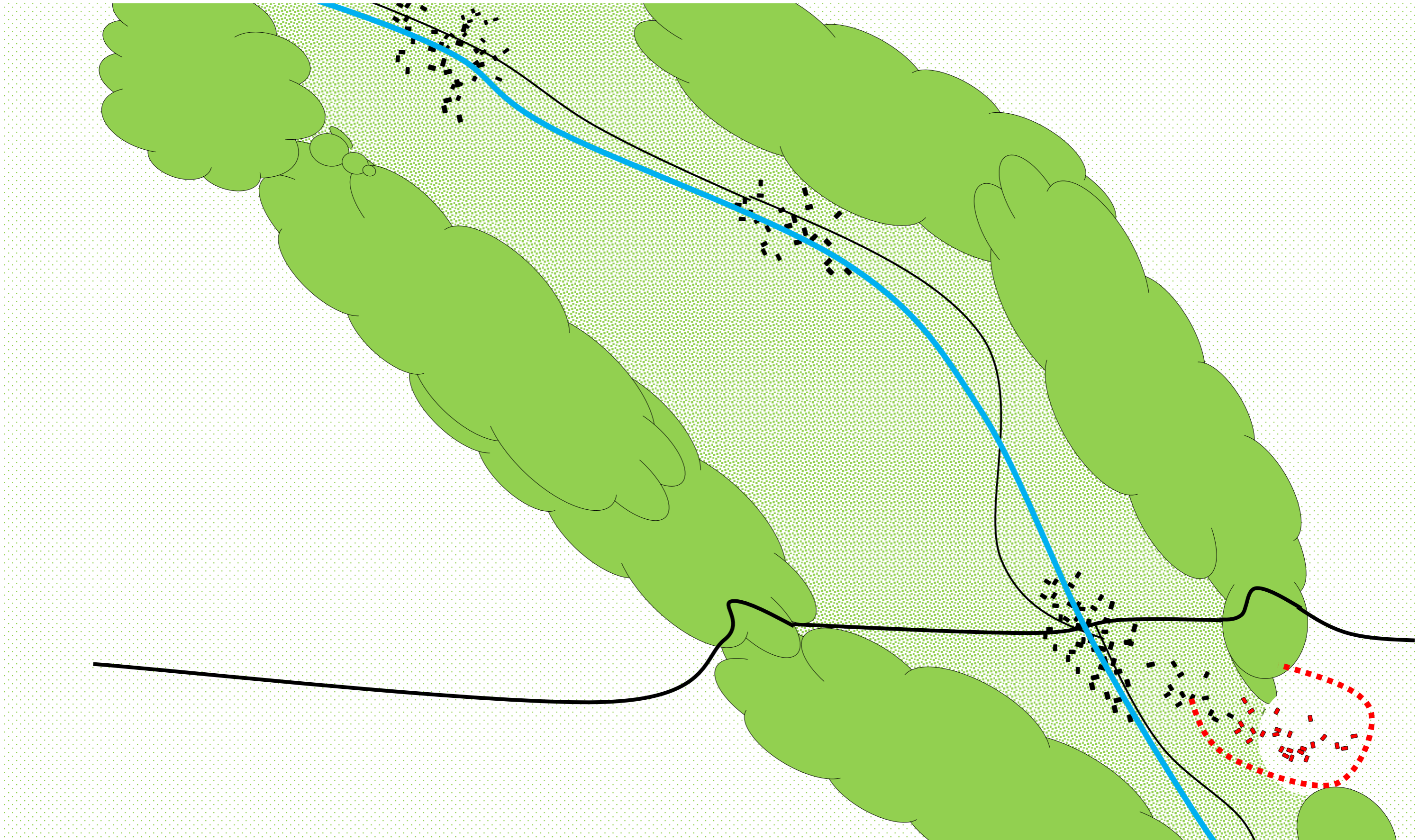
# PAYSAGE DE PLATEAU : Paysage et industrie, problématique éolienne



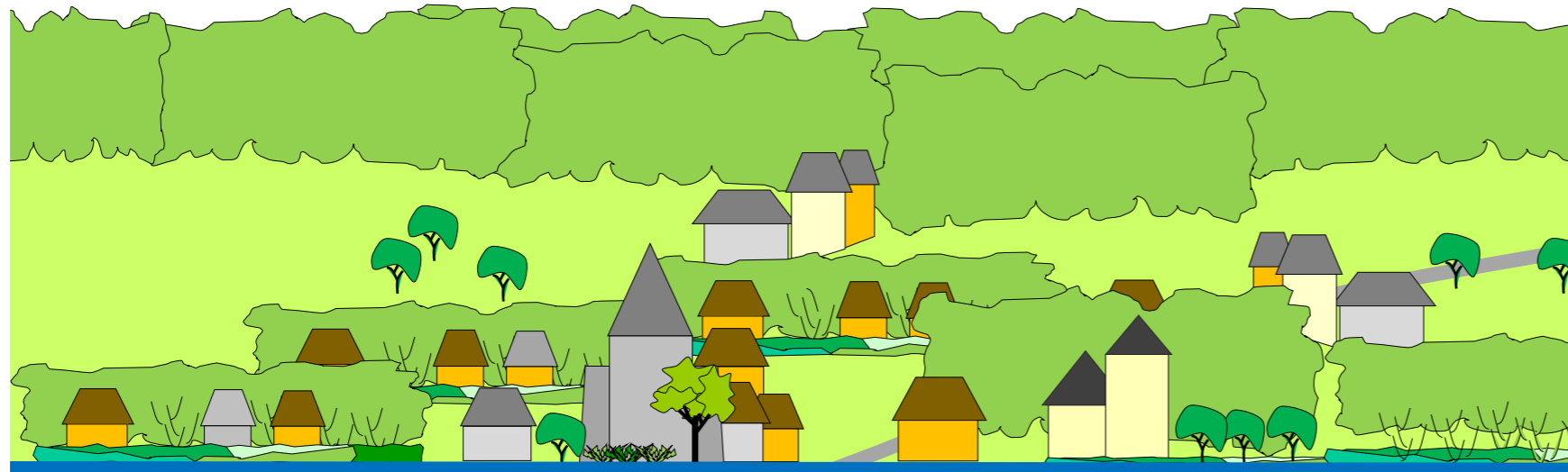
# PAYSAGE DE VALLEE



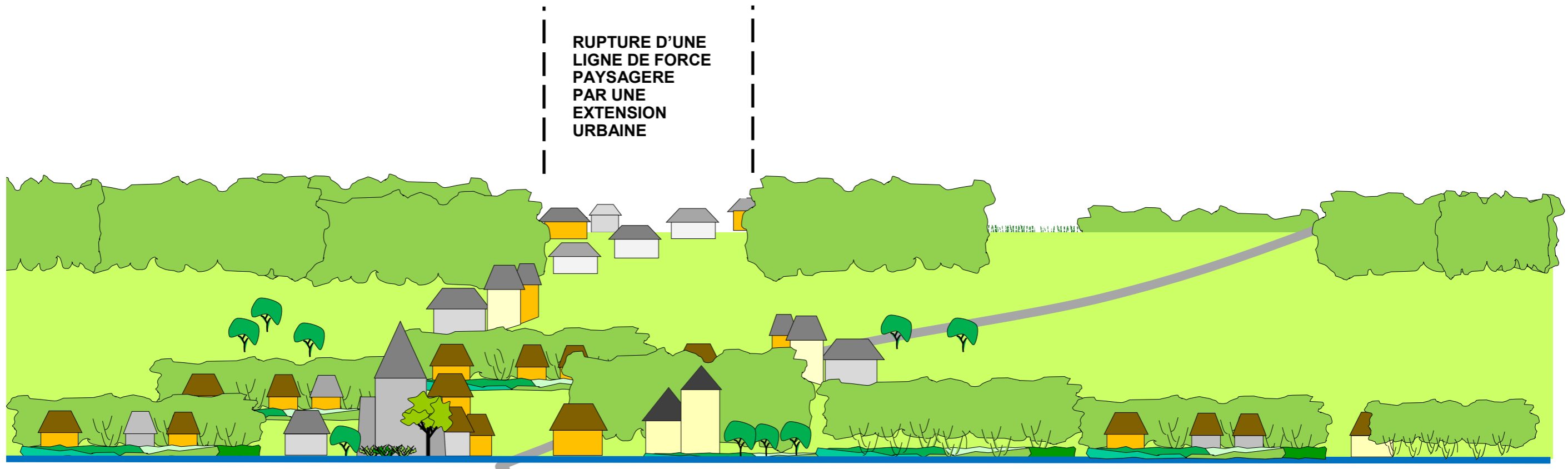
**PAYSAGE DE PLATEAU : Problématique des extensions urbaines et spécificité d'une urbanisation en chapelet des vallées**



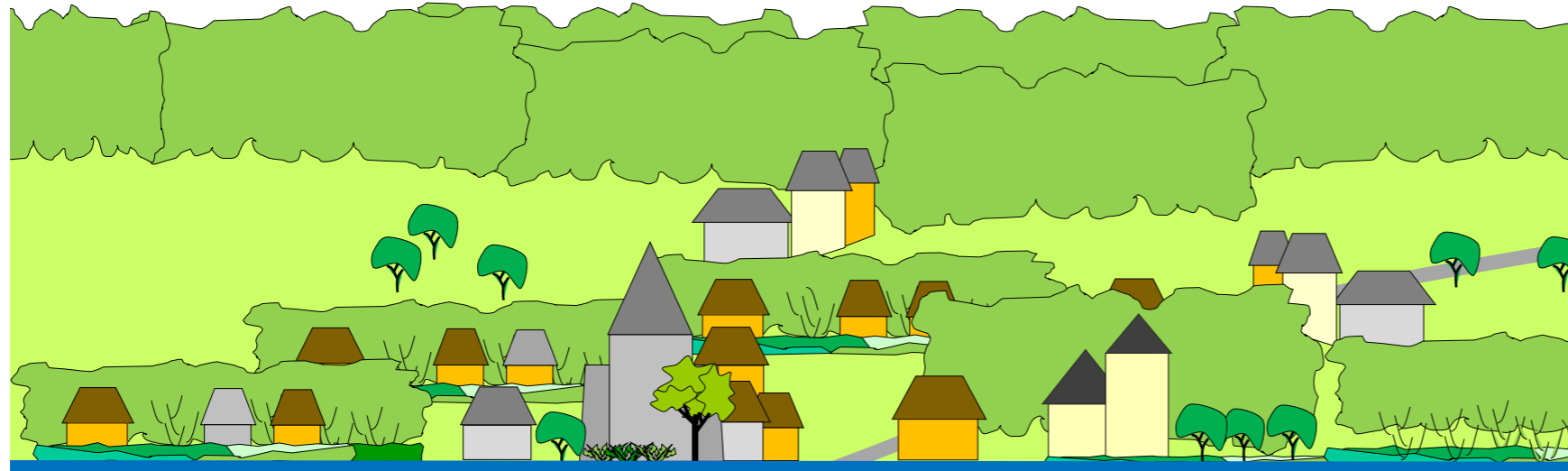
# PAYSAGE DE VALLEE : Problématique des coteaux boisés



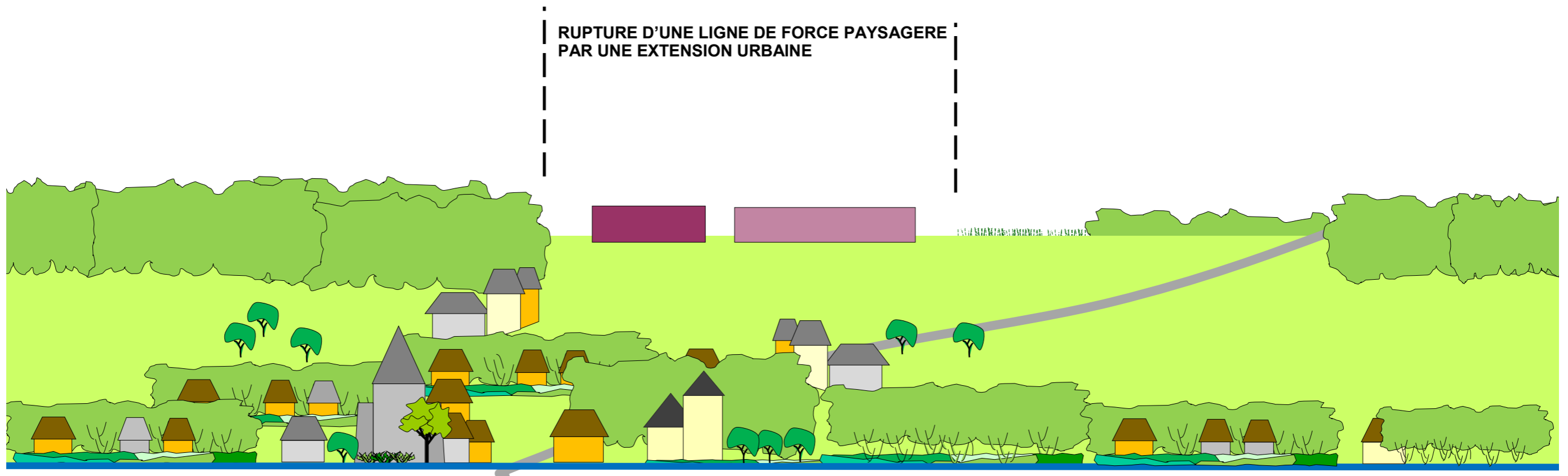
-----  
BOISEMENT SUR REBORD DE PLATEAU A PRESERVER  
-----



# PAYSAGE DE VALLEE : Problématique des coteaux boisés

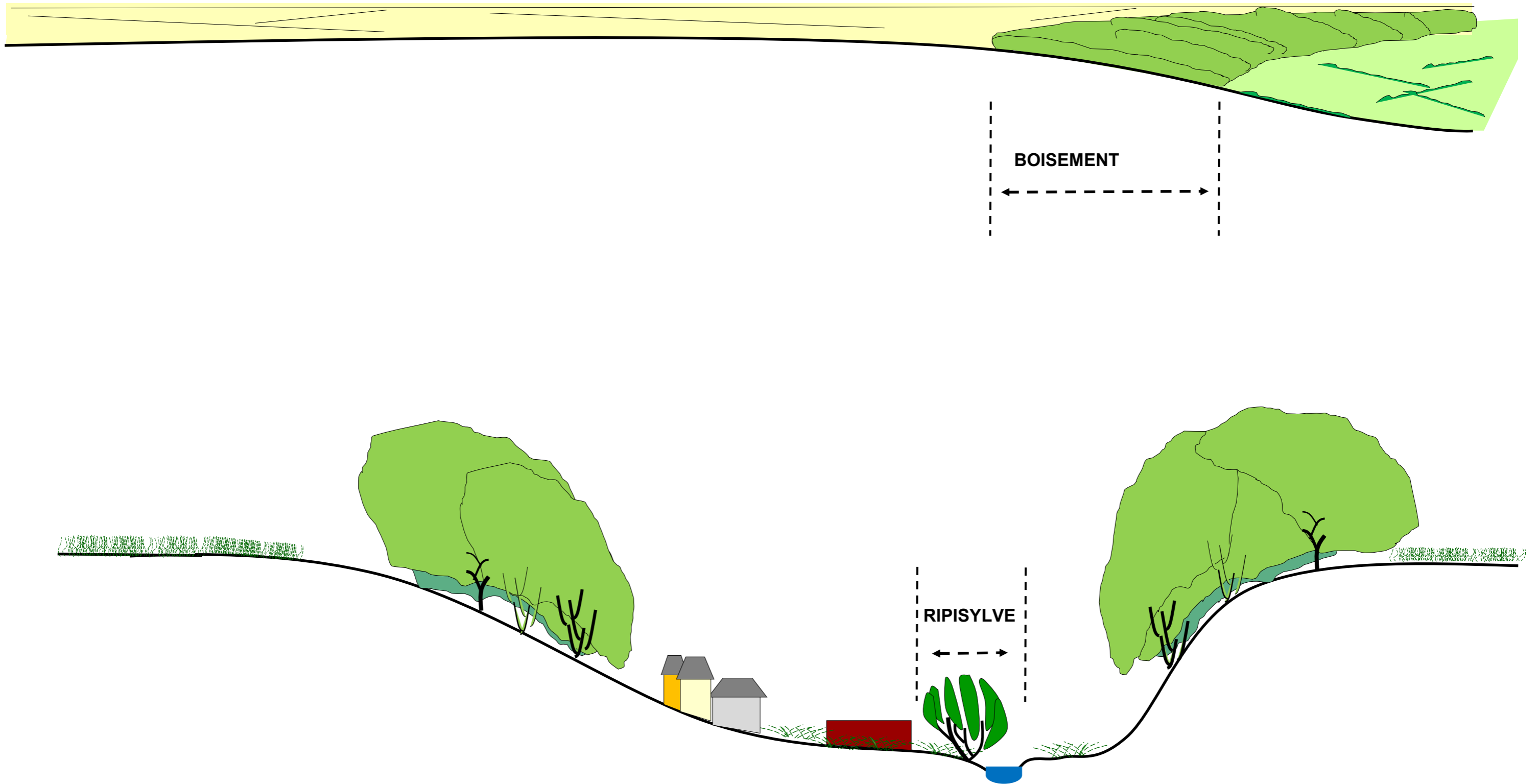


-----  
BOISEMENT SUR REBORD DE PLATEAU A PRESERVER  
-----

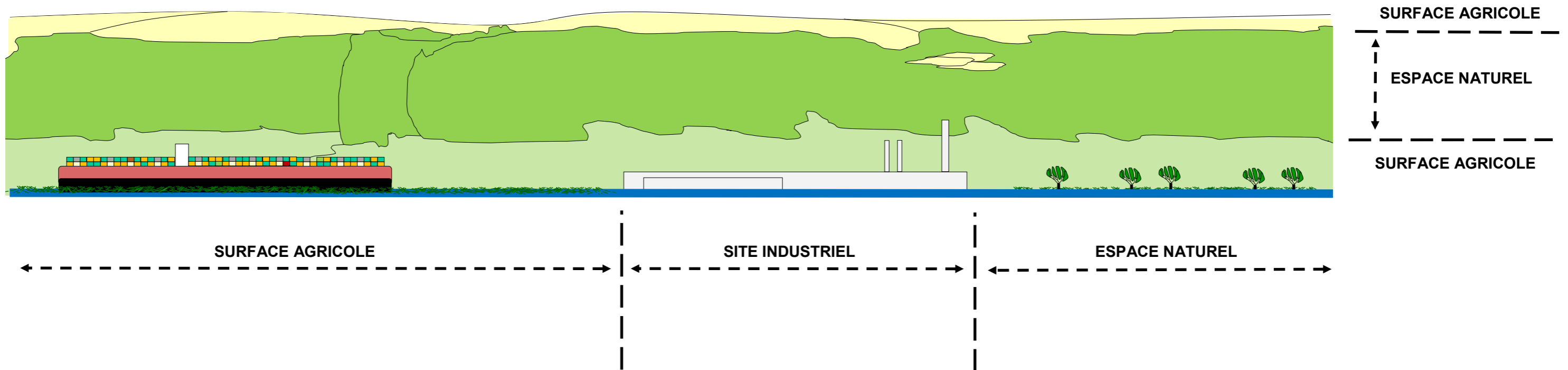




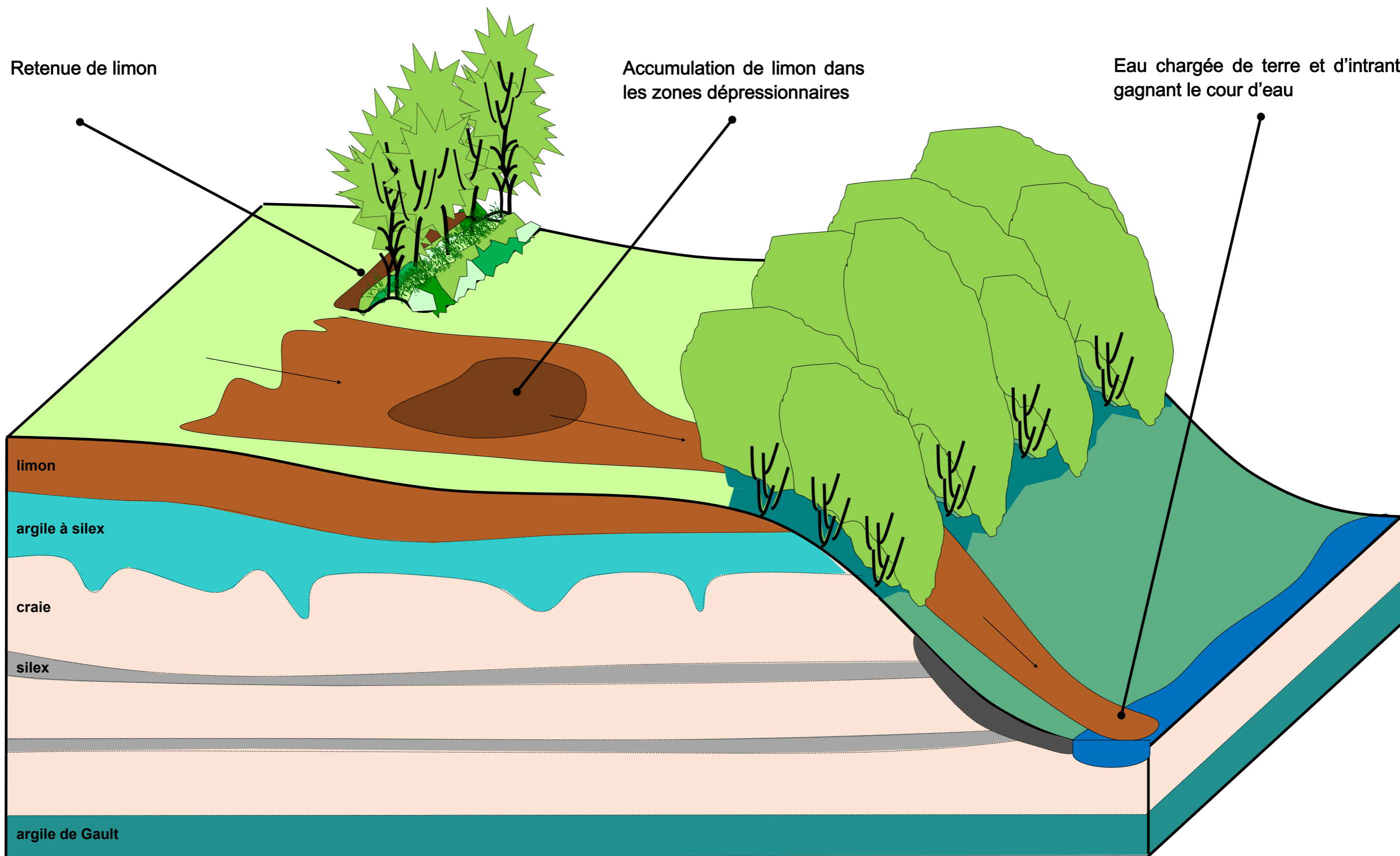
# PAYSAGE DE VALLEE : Problématique des espaces naturels



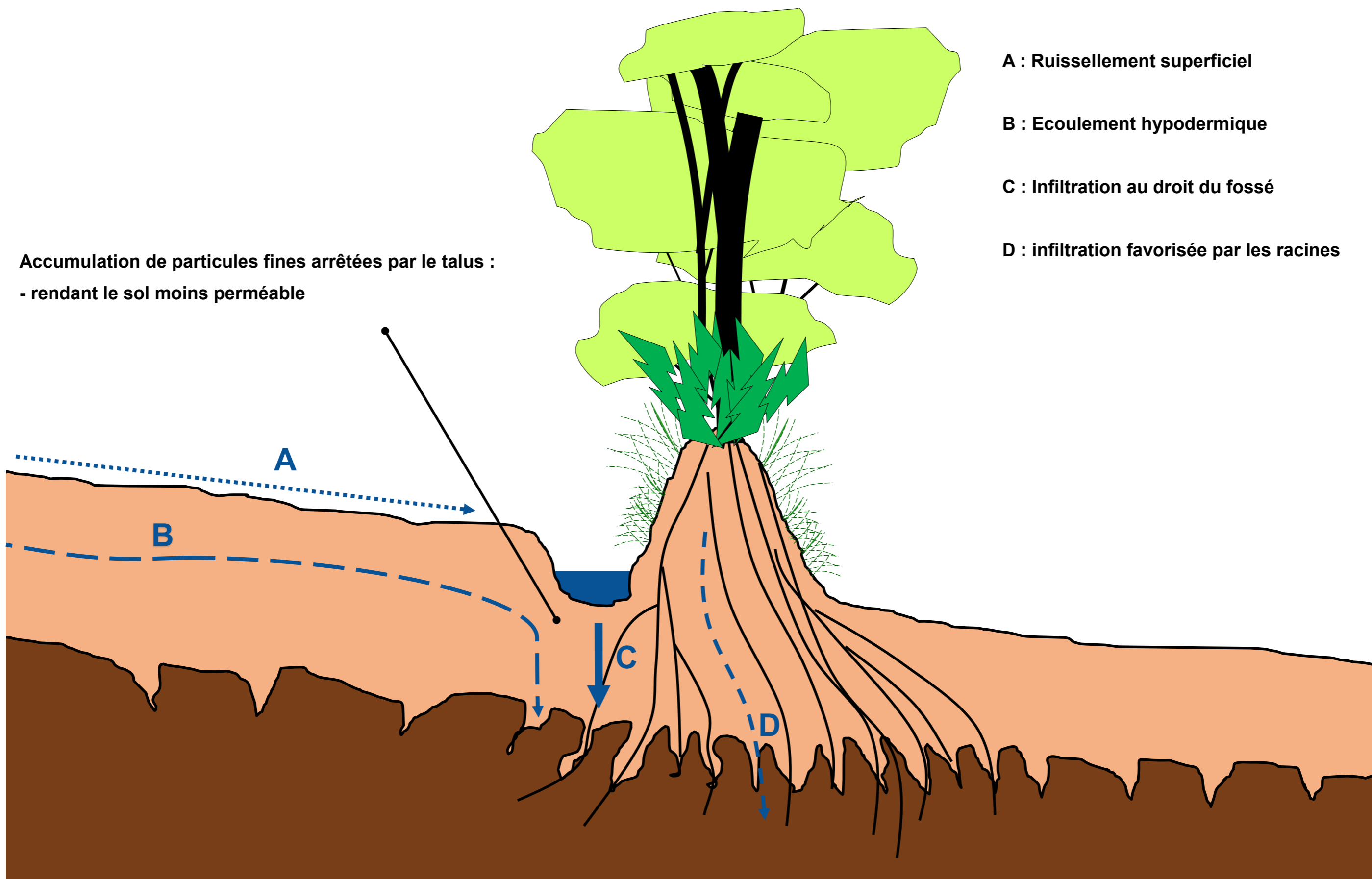
# PAYSAGE DE VALLEE : Problématique des espaces naturels, trame verte et bleu



# PAYSAGE DE VALLEE : Problématique du ruissellement

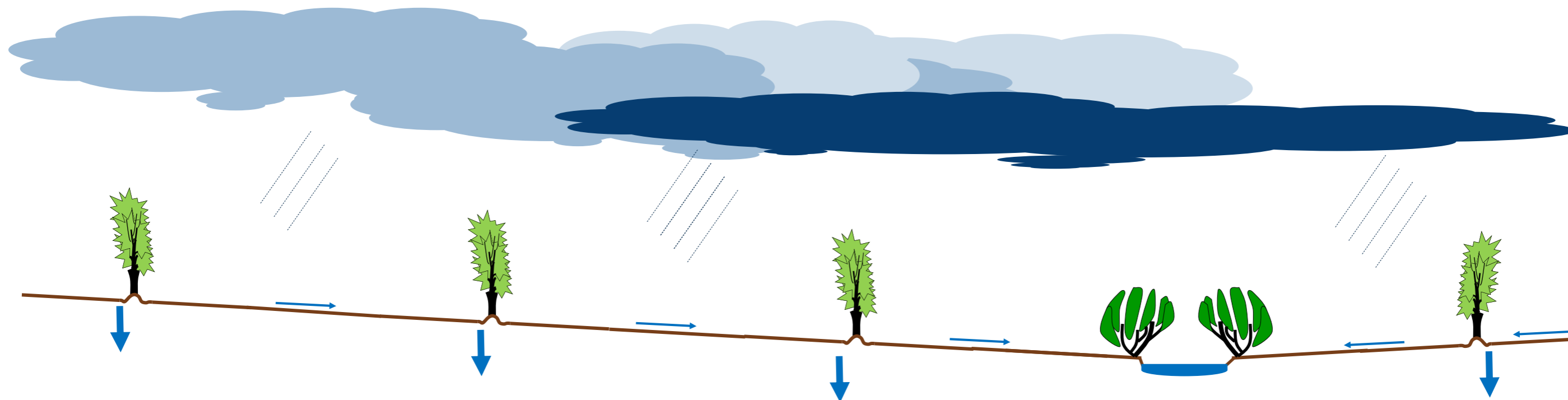


# PAYSAGE DE VALLEE : Problématique du ruissellement



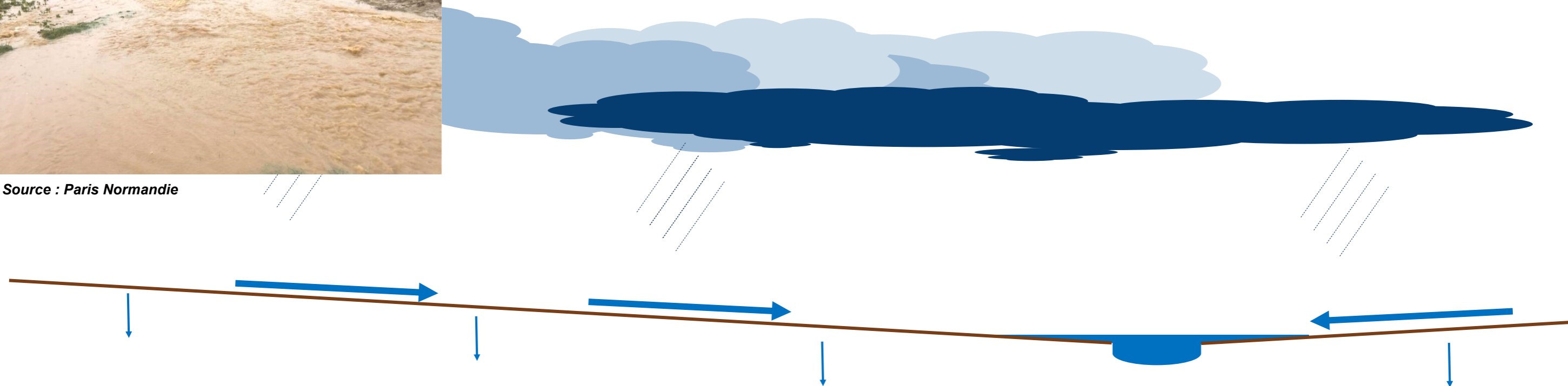
# PAYSAGE DE VALLEE : Problématique du ruissellement

## TALWEG AVEC HAIES



Source : Paris Normandie

## TALWEG SANS HAIE



Source : « Les Bocages » / CNRS / C. Carnet A. Ruellan

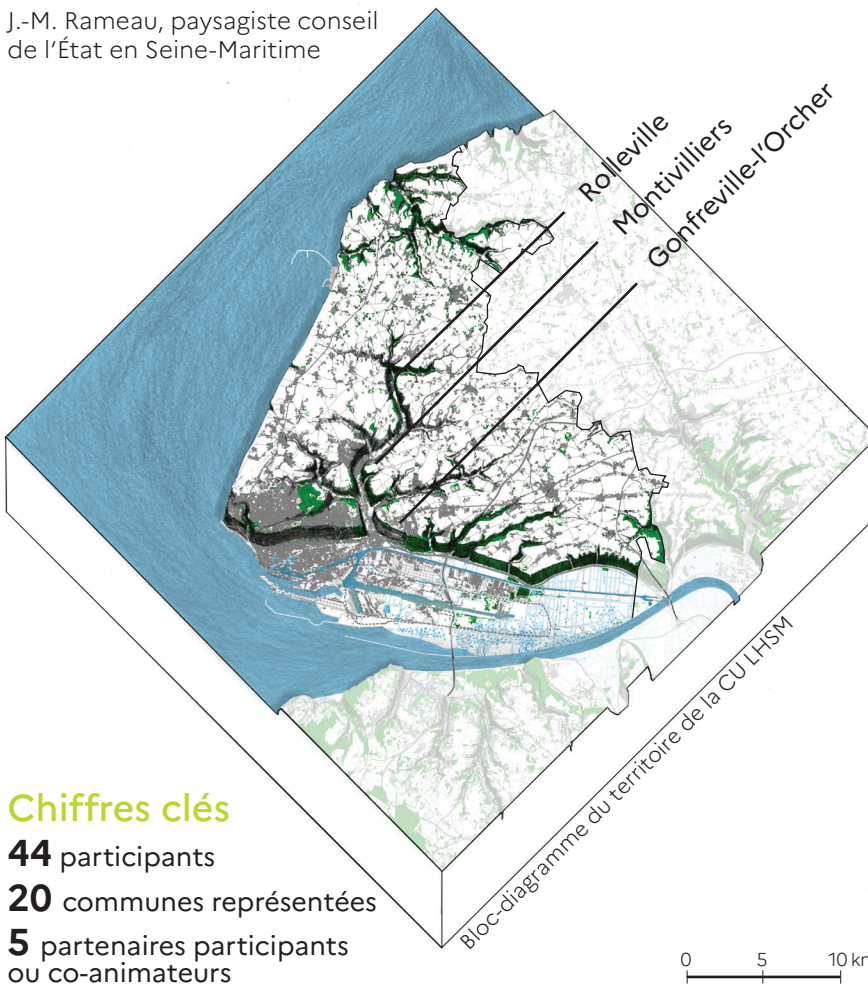


# Paysage, espaces naturels et attractivité

Atelier n° 1 - Rolleville, 5 octobre 2020  
 « La Lézarde, entre vallée et plateaux »

« Nous devrions tous nous considérer comme paysagiste du fait de nos actions sur le paysage. »

J.-M. Rameau, paysagiste conseil de l'État en Seine-Maritime



## Chiffres clés

- 44** participants
- 20** communes représentées
- 5** partenaires participants ou co-animateurs

## Contexte

Situé entre les falaises de la côte d'albâtre et l'estuaire de la Seine, le territoire de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole profite d'une grande diversité de paysages qui constitue un atout majeur pour renforcer son attractivité. Face à l'urbanisation et au changement climatique, ces grands paysages sont cependant fragiles. C'est pourquoi leur préservation et leur mise en valeur doivent aujourd'hui trouver une place centrale au sein du projet de territoire de la CU.

En soutien à cette ambition, la DDTM76 a engagé une « démarche paysage et espaces naturels » basée sur des rencontres avec les élus à travers des entretiens et des ateliers collectifs.

## Objectifs

Par la mise en réseau des élus et des partenaires, les ateliers « paysage, espaces naturels et attractivité » contribuent à l'émergence d'une culture commune des paysages de la CU et de leurs enjeux.

À travers la découverte de la vallée de la Lézarde, l'attention des participants a été portée sur les enjeux paysagers propres aux vallées, qui sont des entités paysagères particulièrement complexes et structurantes du territoire de la CU.

## Déroulé

Organisé sur une matinée, l'atelier s'est décliné en deux temps, entre un parcours commenté en bus et une séquence d'échange en salle à Rolleville. L'atelier a permis de croiser les points de vue des participants sur leur lecture du paysage et ses enjeux, et a également été l'occasion de rencontrer différents acteurs du territoire, élus et organismes partenaires.



## 08 h 45

### Parcours en car et lecture de paysage entre vallée et plateaux

Ponctué par deux arrêts (Av. du Chemin Vert à Gonfreville-l'Orcher et dans la ZA d'Épaville à Montvilliers), le parcours commenté par J.-M. Rameau, paysagiste conseil de l'État, a initié les participants à la lecture paysagère et leur a permis de mesurer l'incidence directe de leurs décisions politiques et techniques sur l'évolution des paysages.

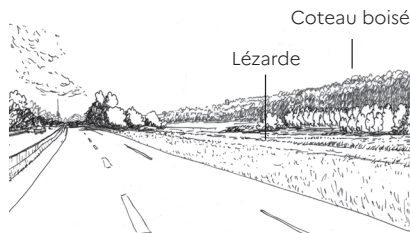
#### > Que retenir ?

- La qualité paysagère du territoire repose sur sa « lisibilité », c'est-à-dire sur la perception d'éléments de repère et la cohérence des relations qui se tissent entre les premiers plans et les horizons. C'est pourquoi tout projet d'aménagement doit s'appréhender à plusieurs échelles.

- L'implantation du bâti doit être en harmonie avec son contexte proche (le relief, la végétation) et préserver la perception des horizons lointains ainsi que la continuité des espaces naturels (coteaux boisés). Les lisières jouent également un rôle primordial de transition entre les espaces bâtis et agricoles et sont porteuses de biodiversité. Du soin apporté à l'implantation et aux lisières dépend l'« intégration paysagère » des aménagements et, au delà, la préservation des paysages du territoire.

15 km de parcours  
2 points d'arrêt

« La lisibilité c'est très important : l'urbanisation ne doit pas se faire au détriment des coteaux boisés qui sont l'identité même de la vallée, d'autant plus que les cours d'eau sont très peu perceptibles. »



Paysage de fond de vallée, depuis la D6382.

« La plaine ici n'est pas du tout horizontale... J'appelle ça une houle terrestre. »  
« Nous avons une vision très dynamique du paysage : il y a une succession des plans qui fait que le regard ne va pas à l'infini sans repère. »



Paysage de plateau agricole, depuis la D925.



Arrêt n°1 : regard sur la Zone Industriale-Portuaire, depuis la ZAC du Chemin Vert à Gonfreville-l'Orcher

« Si tout le monde se met d'accord pour faire un grand paysage, de parcelle en parcelle, on y arrive. »

« Aujourd'hui nous faisons des noues et des bassins de rétention, auparavant on faisait des mares. »

« Il y a une grande clarté ici, il ne faut pas le perdre de vue quand on se développe. »

« L'élevage est une chance pour les communes, il permet de conserver des espaces naturels. »



Arrêt n°2 : vue sur la vallée de la Lézarde et le plateau de Caux, depuis la zone d'activité d'Épaville à Montvilliers

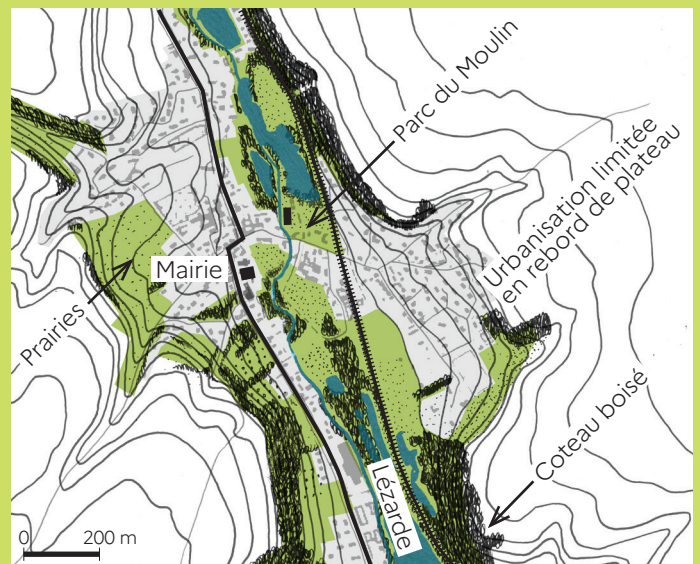
## 10 h 30

### Retour d'expérience de P. Leprettre, maire de Rolleville

Installée en fond de vallée, la commune de Rolleville est très sensible aux ruissellements et inondations. C'est pourquoi elle a fait de la défense de ses espaces naturels la clef de voûte de son développement. P. Leprettre est revenu sur les deux axes forts de cette stratégie :

- > À l'occasion de la révision du PLU en 2006, les élus ont fait le choix d'interdire l'urbanisation des plateaux pour contenir les ruissellements, favorisant la densification du centre-bourg.

- > La commune a ensuite su tirer profit de terrains inconstructibles en fond de vallée pour conforter son attractivité : en acquérant 7 ha de prairies humides, elle a créé un parc public qui accueille aujourd'hui de nombreux usages (four à pain, maison des associations...) et constitue un refuge de biodiversité.



« S'implanter dans une vallée, ça a ses avantages et ses inconvénients. » P. Leprettre

« La photo représente ce que nous sommes en train de produire : quelque chose d'artificiel. »  
 « On est dans un paysage banalisé, on pourrait être n'importe où. »



« L'objectif est de préserver un paysage rural, et pas de reproduire la ville à la campagne. »

« C'est à nous les élus d'être exigeants dans nos documents d'urbanisme. »



« La haie, c'est un outil de paysage extraordinaire: elle retient l'eau, la terre, les oiseaux... »

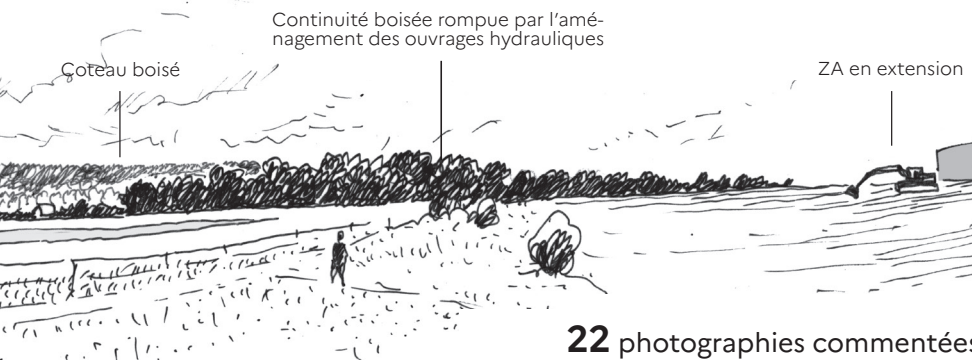
« Aujourd'hui il y a trop de terre qui descend dans les cours d'eau. »



« Les coteaux boisés ce sont les paysages que je préfère car ce sont des milieux sans anthropisation. Ils sont très apaisants. »

« Il faut que l'on soit responsable des paysages que l'on produit, à la hauteur des moyens dont on dispose. »

« Les Trames vertes et bleues ça devrait être sacré. »



**22** photographies commentées  
**4** tables rondes animées par l'**ANBDD**,  
 le **CAUE 76**, le **CEREMA** et la **DDTM 76**

## 10 h 45

### Atelier « Parole aux élus »

Répartis en tables rondes, les participants ont été invités à choisir une ou deux photos de la CU illustrant la notion de paysage. Le choix de chacun a donné lieu à de nombreux échanges, à travers lesquels ont émergé des enjeux et des outils propres au territoire.

#### > Que retenir des échanges ?

- Les espaces de « nature », tels que le littoral ou les coteaux boisés, sont particulièrement appréciés : ils constituent des lieux de bien-être et de refuge pour la biodiversité à préserver.
- Les talus plantés des clos-masures doivent également être protégés : ce sont des motifs paysagers emblématiques, supports de biodiversité et outils de lutte contre les ruissellements. Les habitants doivent être sensibilisés à leur intérêt pour qu'ils ne soient plus perçus comme une contrainte. Leur adaptation au changement climatique doit être anticipée par l'expérimentation de haies plus diversifiées.
- L'urbanisation et l'évolution des pratiques agricoles (retournements de prairies et culture intensive) accentuent l'érosion et les ruissellements, rendant les fonds de vallée plus vulnérables aux inondations. Les pratiques de gestion hydraulique douce doivent être développées, en partenariat avec la CU. Les communes peuvent également acquérir et valoriser des prairies lorsqu'elles en ont la possibilité.
- Les qualités architecturales et paysagères des nouvelles constructions ne correspondent pas toujours aux attentes des élus : très imperméabilisées, elles accentuent les ruissellements et leur architecture rompt parfois avec le contexte rural dans lequel elles s'implantent. Les documents d'urbanisme sont des outils clés à mobiliser pour que les élus puissent affirmer leurs attentes architecturales et paysagères. Par la sensibilisation, ils peuvent également encourager les habitants à être acteurs de la qualité du cadre de vie de tous, par leur action sur leur propre parcelle.
- Les limites de l'urbanisation ne sont pas travaillées et sont sources de conflits d'usages. L'intégration paysagère des nouvelles constructions est à anticiper et des lisières urbaines peuvent être aménagées par la plantation de haies et la création de cheminements doux, ce qui participe aussi au développement des trames vertes à l'échelle du territoire.





12 h 00

## Présentation par R. Debray de l'ANBDD

L'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable a pour principale mission de soutenir la préservation de la biodiversité normande, en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire. Son action s'appuie sur la transmission et le suivi des connaissances du vivant, la formation, et l'accompagnement des collectivités dans leurs projets en faveur de la biodiversité : aide au montage de dossiers de demandes de financements, animation du dispositif « Territoires Engagés pour la Nature », organisation des « DDTours » (visites d'opérations gratuites à la demande)...

12 h 10

## Clôture par C. Lethuillier, vice-président CU LHSM en charge de la biodiversité et des espaces naturels

En clôture de l'atelier, C. Lethuillier est revenu sur les enseignements de l'atelier et s'est exprimé quant aux perspectives pour la prise en compte des paysages et des espaces naturels au sein du projet de territoire de la CU.

### > 4 points à retenir :

- L'intérêt de « ménager les blancs du territoire » que sont les espaces de nature, afin d'en préserver, à la manière des peintres, les qualités paysagères,
- L'importance de construire collectivement une éthique de l'aménagement à la hauteur de la puissance technique dont on dispose,
- La nécessité de prendre pleinement conscience de nos responsabilités vis-à-vis des générations futures,
- ainsi que de sortir d'une conception utilitariste de notre environnement pour mettre les notions de désir de nature et d'émotion paysagère au centre de chaque projet d'aménagement du territoire.

### > 3 axes de travail potentiels pour le projet de territoire de la CU :

- Créer ou préserver au moins un espace de nature dans chaque commune,
- Mettre en réseau ces réservoirs de biodiversité en développant les trames vertes et bleues du territoire,
- Créer un espace de nature structurant à l'échelle de la CU, accessible à tous ses habitants, humains, animaux et végétaux.

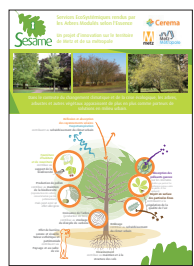
*« Ces paysages dont on hérite, nous en sommes responsables. Ils n'ont pas de prix, mais ils ont un coût qu'il est indispensable d'engager pour les préserver. »*

C. Lethuillier

## Conclusion

### Les ateliers « paysage, espaces naturels et attractivité », une dynamique à suivre

Face à la complexité des enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui sous-tendent l'aménagement du territoire, il apparaît indispensable de réfléchir collectivement aux moyens à mettre en œuvre dès aujourd'hui pour assurer la qualité du cadre de vie de chacun à long terme. Ce format d'atelier répond à cette nécessité en permettant aux élus, partenaires et services de l'État de partager directement leurs questionnements et compétences pour élaborer de nouvelles pistes d'action. Dans cette dynamique, la DDTM76 poursuivra en 2021 cette démarche « paysage, espaces naturels et attractivité » en allant à la rencontre des élus de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole et en leur proposant de nouveaux ateliers.



### Pour aller plus loin...

> Consultez les documents réalisés par les partenaires sur le thème de la biodiversité :

- Présentation de la méthode « Sésame », outil de sensibilisation aux services écosystémiques rendus par les arbres mis au point par le CEREMA.
- Plaquette « La Trame Verte et Bleue, outil au service de la biodiversité normande » réalisée par l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable.

> Ainsi que les documents d'approfondissement de l'atelier n°1 :

- Fiche « Faire de la gestion des eaux pluviales un atout paysager ».
- Fiche « Assurer l'intégration paysagère des espaces bâtis ».
- Mémento « Des outils pour la prise en compte du paysage et des espaces naturels ».

Un grand merci à la mairie de Rolleville pour son accueil et à tous les participants pour leur engagement dans la mise en valeur et la préservation des paysages et des espaces naturels du territoire.

## Contacts & co-organisateur

- DDTM 76 Service Territorial du Havre / 216 bd de Strasbourg - CS 30041, 76084 Le Havre Cedex / 02 35 19 52 01
- CEREMA Normandie-Centre Département Aménagement Durable des Territoires / 10 Chemin de la Poudrière, 76120 Le Grand-Quevilly / 02 35 68 89 07
- Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable / 115 Boulevard de l'Europe, 76100 Rouen / 02 31 06 78 89
- Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement 76 / 27 Rue François Mitterrand, 76140 Le Petit-Quevilly / 02 35 72 94 50

